

codedelacacherout.com



Pour brûler ce prélèvement, on prendra soin d'utiliser des ustensiles réservés à cet usage, du fait que le goût qui s'en dégage est défendu au même titre que le prélèvement.

Ainsi, prendra –t–on soin de ne pas déposer ce prélèvement sur la même plaque de cuisson que le pain, ainsi qu'à tout endroit sur lequel il est courant de déposer d'autres aliments.

En effet, le goût qui se dégage est lui-même défendu. Il sera possible de le déposer dans le fond du four à un endroit sur lequel on ne dépose jamais directement d'aliment, et de le brûler après ou avant la cuisson du pain. Il est préférable de l'entourer d'un papier aluminium.

Si le prélèvement a été déposé par inadvertance sur la plaque du four, elle sera interdite. Il faut alors procéder à sa cachérisation.

Il est conseillé de brûler le prélèvement sur le feu à l'aide d'une fourchette ou d'une brochette destinées à ce seul usage.

Techniquement, il est plus pratique d'entourer le prélèvement d'une double couche d'aluminium et de le déposer sur le gaz, car le goût d'un aliment sec ne peut se transmettre à travers le papier aluminium.

S'il est difficile de le brûler, il est possible de le jeter dans un sac plastique. Il est un bon usage de l'entourer de deux enveloppes.